

10 mars 2017

L'actu67 l'actu nationale



Mouvement : c'est parti !

Saisie unique des vœux : du 10 au 23 mars

- La **liste des postes**, le **mode d'emploi**, la **circulaire** du mouvement [ICI](#)
- Le **Mouv'book** réservé à nos adhérents [ICI](#)
- La **fiche de suivi** [ICI](#)
- le **calendrier** des opérations [ICI](#)

Rendez-vous personnalisés : prenez le vôtre **au 03 88 84 19 19**.

Permanence le samedi 18 mars de 9h à midi, par téléphone et sur RV dans nos locaux.

Ma permut

je m'en occupe !



Permutations : des résultats encore faibles

30 collègues (sur 51 demandes) quitteront le Bas-Rhin.
36 collègues (sur 243 demandes) intégreront le Bas-Rhin...

En savoir plus sur les résultats nationaux [ICI](#)

De trop nombreux collègues se retrouvent dans des situations urgentes : le SE-Unsa exige la tenue d'un groupe de travail ministériel destiné à étudier les cas les plus problématiques.

Pour les non-satisfaits, ce sont à présent les demandes d'exeat-ineat qui s'ouvrent. **Une lettre type est à la disposition de nos adhérents** [ICI](#)

Election présidentielle, quels enjeux pour l'Éducation ?

L'Unsa Education vous propose d'en **débattre avec les représentants des candidats** à l'élection présidentielle, **vendredi 24 mars 2017**. En savoir plus [ICI](#)

Inscriptions possibles jusqu'au 14 mars.

CRPE 2017 : le nombre de postes offerts est officiel

La session 2017 du CRPE offrira 13 021 postes aux différents concours de recrutement de professeurs des écoles, soit 110 postes de plus que lors de la session 2016. A noter que l'augmentation du recrutement d'enseignants annoncée en début de quinquennat continue donc.

Les chiffres pour l'académie de Strasbourg sont [ICI](#)

Départ de l'IA-Dasen

Michèle Weltzer, nommée inspectrice générale, vient de quitter le Bas-Rhin. Dans l'attente de la nomination d'un nouvel IA-Dasen, Thierry Dickelé, actuel IA-Adjoint, assurera l'intérim.

Notre stage : Accueillir un élève « autiste »

Le 19 mai 2017 à Sélestat.
En savoir plus et s'inscrire [ICI](#)

La formation syndicale est un droit (jusqu'à 12 jours/an) : il suffit de s'en saisir !



Du 10 mars au 10 mai : découvrez le SE-Unsa !

Lancez-vous : [ICI](#)



SE-Unsa : on ne peut qu'adhérer

Un **comité d'entreprise** accessible à tous nos adhérents : [ICI](#)
Notre équipe, nos permanences : [ICI](#)
Nous rejoindre [ICI](#).

Suivez-nous !



se-unsa67.net

*Vous ne souhaitez plus recevoir notre point-info ?
Dites-le nous par retour de mail.*

